

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-deux, le 19 mars à 10 heures, le C.C.A.S. légalement convoqué le 14 mars 2022 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président, remplacé par Madame Murielle ROBIN, vice-présidente pour le vote du compte administratif 2021.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC - ROBIN - ROPARS - MORANCÉ - VINCENT

ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs AVERBUCH - BERGER - HATTET - MEUNIER - VIRIEUX

M. VIRIEUX donne pouvoir à Mme ROBIN
M. HATTET donne pouvoir à M. BRETEAU

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS

Le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- résultat: excédent de 1 139.26 Euros
- excédent reporté de 2020 : 4 444.25 Euros

Soit un excédent global de fonctionnement de : 5 583.51 Euros

Section d'investissement :

- résultat : déficit de 1 297.20 Euros

Le compte administratif de 2021 est approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU

